

**Le drapeau européen ne peut
jamais remplacer le drapeau
français, traître Macron !**

écrit par Christine Tasin | 2 janvier 2022





BREVE

C'est l'usage, c'est la loi, la souveraineté populaire l'exige, n'en déplaise à Macron et à ses séides.

« L'usage républicain veut que le drapeau européen ne peut

être hissé qu'en association avec les couleurs françaises » –
réponse ministérielle 26.08.2014, JO p.7212
pic.twitter.com/EtTgx8Zu4m

– Henri de Beauregard (@h2brgrd) [January 1, 2022](#)

En effet, faire disparaître le drapeau français de nos monuments, fût-ce une semaine, fût-ce une heure, c'est, symboliquement affirmer que la seule souveraineté reconnue par notre pays serait celle de l'UE.

Macron tue symboliquement la souveraineté populaire. C'est une façon pour lui de tester la soumission des uns et les progressisme des autres... je ne suis pas sûre qu'une Péresse aurait protesté si elle n'était pas en campagne électorale... Quant à la gauche... disparue corps et biens sur ce sujet comme sur tout ce qui fâche, évidemment !